

Problématique : Comment le territoire français est-il organisé ?

I/ L'agglomération parisienne :

Etude de cas : quel est le poids et le rôle de l'agglomération parisienne dans l'organisation du territoire français ?

Paris, pôle dominant du territoire français :

Paris est la 1ère aire urbaine de France avec 11,6 millions d'habitants

L'aire urbaine parisienne représente seulement 2% de la superficie du territoire mais regroupe 20% de la population française. C'est une région attractive pour de nombreux actifs venant souvent de loin. Paris est le cœur des nœuds de communication qui quadrillent le territoire.

Paris est aussi un espace économique majeur : capitale économique et financière

En effet, la capitale produit le tiers des richesses nationales et abrite 90% des sièges sociaux des banques et des assurances.

Paris concentre un grand nombre d'emplois hautement qualifiés (36% des cadres).

C'est un pôle universitaire et de recherche

On note la présence de 7 pôles technologiques et de compétitivité.

Paris est enfin un pôle culturel et politique :

- 80% des grandes manifestations nationales culturelles se déroulent à Paris
- forte concentration de musées, de lieu de manifestation (Bercy, Palais des congrès...)
- Capitale politique du pays avec la présence du pouvoir exécutif (Palais de l'Élysée) et du pouvoir législatif (Sénat, Assemblée nationale).

Paris a un fort rayonnement européen et mondial :

- 2 aéroports internationaux : Roissy et Orly
- nœud de communication de l'Europe de l'ouest pour relier l'Europe du Sud-Ouest
- quartier des affaires (Quartier de la Défense) où se trouve les sièges sociaux des firmes transnationales
- 1ère destination touristique mondiale
- pôle culturel international avec la présence d'une institution internationale : UNESCO
- concurrence avec les autres métropoles européennes notamment Londres
- Problèmes de transport liés à l'agrandissement de cette aire urbaine (projet du Grand Paris) et problèmes sociaux avec une augmentation des inégalités : cherté des logements repousse les populations les plus pauvres vers la périphérie...

II/ Les principaux contrastes du territoire français :

Les déséquilibres entre l'agglomération parisienne et le reste du territoire national sont considérables. Le poids politique, économique, culturel de la capitale est l'un des aspects majeurs de l'organisation du territoire français. Paris domine l'ensemble du territoire français et influe sur son organisation.

Cependant, certaines métropoles régionales affirment leur rôle au sein de l'espace national : Lille, Marseille et Lyon ont un rayonnement européen. Quant aux villes de Grenoble, Toulouse et Montpellier elles concentrent un nombre important d'emplois dans les hautes technologies. Elles contribuent donc à un certain rééquilibrage du territoire par rapport à Paris.

En dehors des métropoles, sont aujourd'hui dynamiques les territoires qui se sont adaptés aux contraintes de la mondialisation : les régions frontalières et les façades littorales, c'est-à-dire les régions d'interface.

A l'inverse certains territoires sont appauvris ou marginalisés (anciens espaces industriels, espaces ruraux, territoires d'outre-mer...).

Pour améliorer cette organisation, des politiques de réduction des inégalités entre les territoires sont menés et on valorise les lieux privilégiés pour faire face à la concurrence européenne et mondiale. C'est d'abord l'Etat qui mène ces politiques et les collectivités territoriales qui agissent avec l'Etat et les acteurs privés pour assurer leur développement.

Interface : zone de contact entre deux espaces géographiques différents.

III. croquis de l'organisation du territoire français

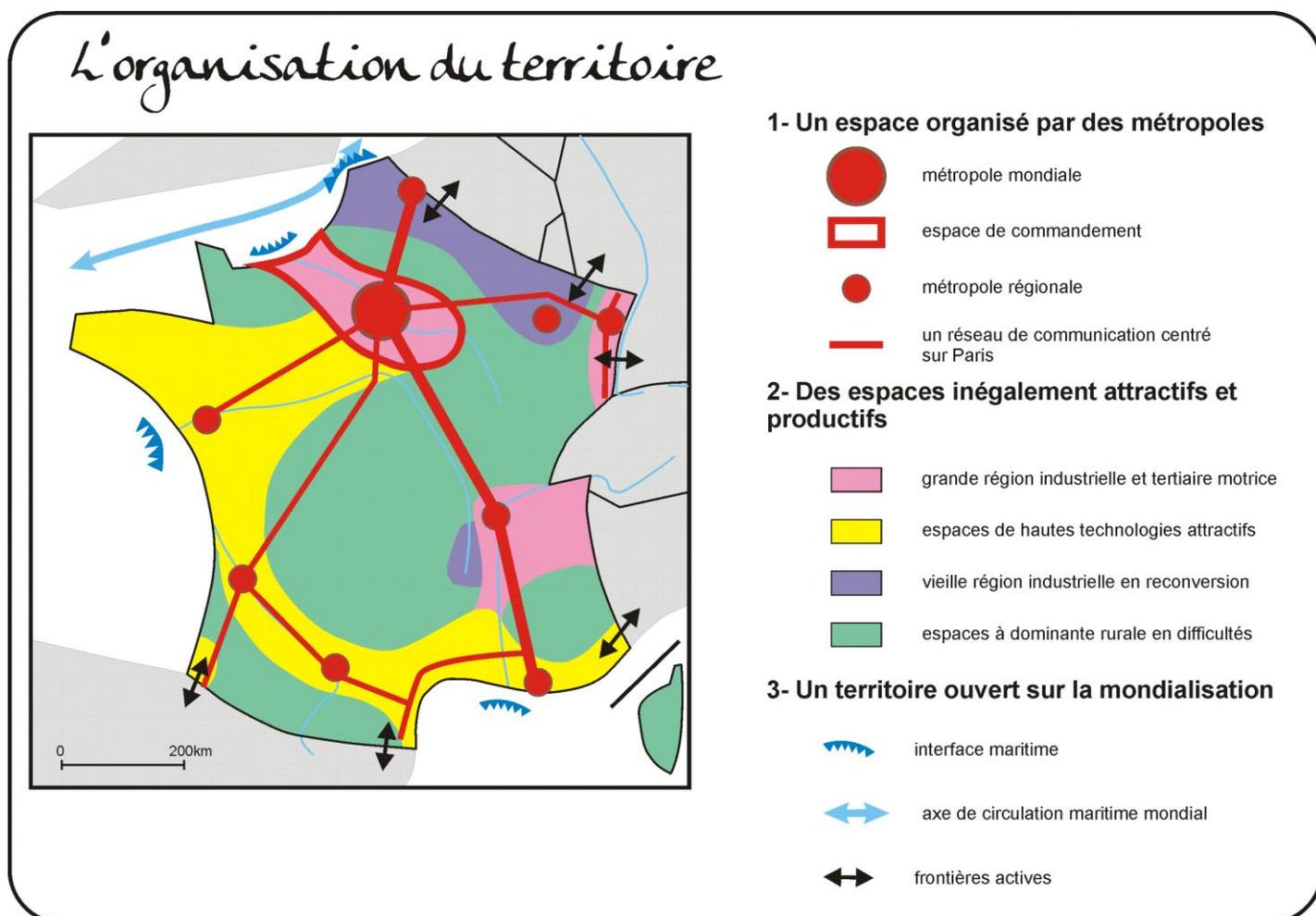


Schéma de synthèse

Comment le territoire français est-il organisé ?

Une forte métropolisation

- Domination de l'agglomération parisienne (poids économique, politique, industriel, culturel, touristique...)

- Mais développement important de certaines métropoles de province (Bordeaux, Toulouse, Montpellier...)

Des territoires au dynamisme inégal

- La région parisienne, intégrée aux dynamiques européennes et mondiales

- les périphéries dynamiques du sud et de l'Ouest

- le Nord et l'Est (anciennes régions industrielles) en reconversion

- Certains espaces à dominante rurale fragilisés

Un territoire ouvert sur l'Europe et le monde

- Des interfaces terrestres avec la mégalopole européenne (Eurorégions, tunnel sous la Manche...)

- Des interfaces maritimes à partir des grands ports (Marseille, Le Havre, Dunkerque).

- Un carrefour de communication de rang mondial (Paris)

- Des carrefours européens (Lyon, Lille)